

Risques Psychosociaux : Mener une enquête RPS

Objectifs de formation

- Revoir les notions clés des RPS
- Accompagner la direction dans la mise en œuvre des enquêtes RPS
- Mener à bien les entretiens d'enquête.

Objectifs pédagogiques

- Connaitre le rôle, les missions et la responsabilité d'un enquêteur
- Construire et mener à bien un plan d'action dans le cadre des enquêtes RPS
- Savoir gérer de manière efficace et objective les entretiens d'enquête.

Durée : 1.5 jours -10.5 heures

Mise à jour le : 18 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

895 €

Dates :

Cette formation est proposée uniquement en intra. Pour tout projet sur mesure, nous vous invitons à nous consulter.

Prérequis

- Connaissances de base en RPS

Public

- Service RH, acteurs de la prévention, dirigeants

Programme

Jour 1

- Rappel des notions clés sur les RPS
- Etablir un plan d'action à partir d'un cas pratique

- Préciser le cadre d'intervention
- Valider un processus d'enquête
- Analyser la situation
- Rédiger un rapport
- Assurer un suivi
- Appropriation de l'écoute active

Jour 2

- S’approprier le déroulé des entretiens
- S’entraîner aux entretiens à partir de cas pratiques

Modalités pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques
- Exercices d’applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l’issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
